



Article

Cite this article: Simard, M. (2025). La gestion socioterritoriale du vieillissement : Une analyse perceptuelle dans quatre localités en Acadie du Nouveau-Brunswick. *Canadian Journal on Aging / La Revue canadienne du vieillissement*
<https://doi.org/10.1017/S0714980825100214>

Received: 03 November 2024

Accepted: 26 April 2025

Mots-clés:

gestion socioterritoriale; vieillissement; aménagement; Nouveau-Brunswick

Keywords:

socio-territorial management; aging; planning; New Brunswick

Corresponding author:

La correspondance et les demandes de tirés-à-part doivent être adressées à : / Correspondence and requests for offprints should be sent to: Majella Simard, Université de Moncton, Département d'histoire et de géographie, Édifice des Arts et des sciences sociales, 11 avenue Antonine-Maillet Bureau 149-1A, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9 (majella.simard@umoncton.ca)

La gestion socioterritoriale du vieillissement : Une analyse perceptuelle dans quatre localités en Acadie du Nouveau-Brunswick

Socio-territorial Management of Aging: A Perceptual Analysis in Four Acadian Communities in New Brunswick

Majella Simard 

Université de Moncton, Département d'histoire et de géographie, Édifice des Arts et des sciences sociales, 11 avenue Antonine-Maillet Bureau 149-1A, Moncton (Nouveau-Brunswick) E1A 3E9

Résumé

La gestion socioterritoriale du vieillissement constitue un enjeu fondamental au Nouveau-Brunswick. Comme cette province ne possède pas de stratégie territoriale du vieillissement, il revient aux municipalités d'aménager leur territoire afin de favoriser le vieillissement sur place. L'objectif de cet article consiste à évaluer la perception des élus municipaux, des intervenants communautaires et des aînés en ce qui a trait à la gestion socioterritoriale du vieillissement dans quatre villes du Nouveau-Brunswick. L'approche utilisée est celle des représentations sociales des acteurs à partir d'entrevues semi-dirigées. Sur le plan théorique, notre analyse s'appuie sur le modèle de gérontologie environnementale. Bien que les résultats de nos entretiens révèlent une satisfaction généralisée des répondants concernant l'implication des élus à la gestion socioterritoriale du vieillissement, des disparités persistent notamment au chapitre de l'accessibilité par rapport à certains édifices et au manque d'infrastructures dédiées spécifiquement aux aînés. Pour pallier ces difficultés, le déploiement d'une stratégie territoriale du vieillissement multi-niveau constitue une piste de solutions à envisager.

Abstract

The socio-territorial management of aging is a fundamental issue in New Brunswick. Since New Brunswick does not have a territorial aging strategy, it is up to municipalities to develop their territory to promote aging in place. The aim of this article is to assess the perceptions of elected municipal officials, community stakeholders, and seniors regarding the socio-territorial management of aging in four New Brunswick towns. The approach used is that of the social representations of the actors based on semi-directed interviews. Our analysis is based on the environmental gerontology model. Although the results of our interviews reveal a general satisfaction among respondents regarding the involvement of elected officials in the socio-territorial management of ageing, disparities persist, particularly in terms of accessibility to certain buildings and the lack of infrastructure specifically dedicated to the elderly. To alleviate these difficulties, the deployment of a multi-level territorial aging strategy is one possible solution.

Introduction

Le Nouveau-Brunswick est la deuxième province canadienne la plus affectée par le vieillissement de sa population. En effet, entre 1981 et 2021, la proportion de personnes âgées s'est accrue de 12,7 points de pourcentage comparativement à 9,3 pour le pays (Statistique Canada, 1981, 2021). Ce vieillissement apporte son lot de défis que ce soit sur le plan social, économique et territorial. Appréhendée par plusieurs disciplines, dont l'aménagement, l'urbanisme et le développement territorial, notamment au chapitre des infrastructures, des équipements, de l'accès aux services, de l'offre résidentielle ou des facilités de déplacements, la gestion socioterritoriale du vieillissement demeure un phénomène complexe. Les travaux des principaux chercheurs en ce domaine ont surtout porté sur les grandes agglomérations urbaines (Lord et al., 2020), laissant cette dimension du vieillissement peu documentée à l'échelle des petites villes et des milieux ruraux (Lord et al., 2024). Pourtant, peu importe leur localisation géographique et, dans le cas du

© The Author(s), 2025. Published by Cambridge University Press on behalf of The Canadian Association on Gerontology. This is an Open Access article, distributed under the terms of the Creative Commons Attribution licence (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted re-use, distribution and reproduction, provided the original article is properly cited.

Nouveau-Brunswick, indépendamment de leur langue,¹ les personnes âgées devraient avoir la possibilité, voire le droit, de demeurer le plus longtemps possible au sein de leur milieu, un phénomène mieux connu sous l'expression « vieillissement sur place² » (Bigonnesse et Chaudhury, 2020).

Le Nouveau-Brunswick ne possède pas de stratégie provinciale ou régionale du vieillissement qui agirait sur les aspects sociaux et territoriaux (notamment au chapitre de l'aménagement) de ce phénomène, et ce, de manière transversale, tout en considérant la réalité des milieux qui en sont les plus affectés (Chapon et al., 2012; Simard, 2015). Dans un tel contexte, il revient aux municipalités, en particulier à celles qui ont adhéré à la démarche Municipalités et communautés amies des aînés (MADA-CADA),³ d'assumer la gestion socioterritoriale du vieillissement en dépit des faibles moyens dont elles disposent (Jahan et Leclair, 2010). Outre les élus municipaux, la contribution des différents intervenants communautaires et des aînés eux-mêmes s'avère essentielle afin de promouvoir le vieillissement sur place et de favoriser une plus grande justice spatiale (Greenfield et al., 2019). En outre, une gestion socioterritoriale réussie est susceptible d'améliorer l'état de santé des aînés (en réduisant par exemple les nuisances comme le bruit, la circulation, l'accès aux services alimentaires, les îlots de chaleur, etc.), de renforcer leurs capacités d'apprentissage (notamment sur le plan de leur participation sociale, de leur capital social et de leur *empowerment*), en plus d'avoir des effets positifs sur le maintien de leur autonomie (Aida et al., 2023; Patte et al., 2022).

L'objectif de cet article consiste à évaluer la perception des intervenants communautaires et des aînés en ce qui a trait à la

gestion socioterritoriale du vieillissement dans quatre villes du Nouveau-Brunswick qui ont entrepris la démarche MADA-CADA, à savoir : Saint-Quentin, Bathurst, Grand-Sault et Tracadie. L'approche utilisée est celle des représentations sociales des acteurs.

Notre article se décline en quatre parties. Dans la première, nous effectuons un bref état des lieux des quatre municipalités à l'étude. Nous exposerons aussi notre cadre théorique. La deuxième partie aborde les principales considérations méthodologiques. La troisième partie est consacrée à l'analyse des résultats à savoir : les attentes des aînés à l'égard des aménagements au sein de la municipalité, la perception vis-à-vis de la sécurité de ces aménagements et le niveau d'implication des élus municipaux à l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Enfin, nous concluons par une discussion.

Contexte

Le vieillissement d'un territoire est attribuable à la dénatalité, à l'accroissement de l'espérance de vie, ainsi qu'aux courants migratoires, lesquels pèsent défavorablement sur le bilan démographique du nord du Nouveau-Brunswick où se retrouvent les quatre municipalités sélectionnées pour notre recherche. En effet, les comtés⁴ du nord, en particulier ceux de Gloucester et de Restigouche, sont les plus affectés par le vieillissement. En moyenne, la proportion d'aînés s'y est accrue de 15,6 points de pourcentage en l'espace de 40 ans (Statistique Canada, 2021, 1981). À l'inverse, les comtés du sud, qui bénéficient d'un taux de natalité plus élevé, mais surtout d'un apport migratoire considérable, sont les moins touchés par le vieillissement (voir Figure 1).

À l'instar de leur comté respectif, les quatre localités à l'étude sont davantage concernées par le vieillissement démographique comparativement à la province. Ainsi, la proportion d'aînés s'est accrue de 21,7 points de pourcentage à Bathurst entre 1981 et 2021, de 18,2 points à Tracadie, de 17,6 points à Grand-Sault et de 17,2 points à Saint-Quentin.

Bien que le rôle des municipalités pour encourager le vieillissement sur place s'avère de plus en plus important, outre le programme MADA-CADA et les plans d'urbanisme municipaux, il n'existe pas au Nouveau-Brunswick de structure formelle et d'outils, tant aux échelles locale que régionale, qui permettraient aux élus de soutenir les aînés dans leurs démarches (Negron-Poblete, 2012). Afin de relever ce défi, les quatre municipalités à l'étude ont donc adhéré au réseau MADA-CADA. Elles font partie des 27 localités de la province (sur un total de 266) qui ont intégré ce réseau, lequel rejoint majoritairement une population

¹Le Nouveau-Brunswick est la seule province officiellement bilingue au Canada. Or, pour diverses raisons notamment liées à l'histoire, à la mise en place du peuplement et à la valorisation des ressources, il persiste toujours de profondes inégalités sociales et économiques entre les milieux francophones et anglophones.

²Selon Bigonnesse et Chaudhury (2020 : 235), « le concept de *aging in place* fait référence à la notion de vieillissement à domicile et dans la communauté le plus longtemps possible et au report de toute relocalisation éventuelle dans un établissement de soins de longue durée ».

³Mise en place par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 2005, la démarche MADA consiste à encourager les communautés du monde à intégrer la prise en compte de différents paramètres dans la planification de leurs environnements physiques et sociaux (Petitot et al., 2010). Le titre MADA est attribué par le gouvernement (provincial dans le cas du Canada) à une municipalité, dont les services, les règlements et les structures en lien avec les environnements bâtis et sociaux sont conçus dans le but d'inclure et de soutenir les personnes âgées. Au Nouveau-Brunswick, l'approche MADA a été mise de l'avant en 2012 par l'Association francophone des aînés (AFANB) sous l'appellation MADA-CADA (municipalités et communautés amies des aînés). La démarche constitue une bonification des orientations définies par l'OMS (OMS, 2007), dans la mesure où elle prévoit une planification stratégique communautaire (Mintzberg, 1994) gravitant autour de trois étapes à savoir : (1) un diagnostic social offrant une compréhension approfondie de la situation et l'émergence d'une vision partagée par l'ensemble des acteurs responsables de MADA-CADA; (2) un plan d'action identifiant les priorités et les projets destinés à améliorer les conditions de vie des aînés et (3) une mise en œuvre des projets selon une organisation des ressources communautaires visant à produire les résultats escomptés du plan (AFANB, 2016). Le gouvernement provincial soutient le programme MADA-CADA par l'intermédiaire du ministère du Développement social et du Secrétariat des aînés en santé qui ont notamment déployé un programme de reconnaissance (Ministère du Développement social, 2025). La démarche MADA-CADA constitue une initiative qui s'inscrit dans le cadre du modèle de gérontologie environnementale, lequel servira de fil intégrateur à notre article, car il tente de cerner l'influence de l'environnement sur la qualité de vie des aînés.

⁴Au dernier recensement de 2021, le Nouveau-Brunswick comportait 340 entités territoriales locales, dont 104 municipalités et 236 districts de services locaux (DSL). Les DSL sont des entités, dont le territoire correspond généralement à celui des paroisses religieuses. Au nombre de 236, leurs responsabilités se limitent essentiellement aux services d'incendie, de ramassage des ordures et de l'éclairage des rues. Ils sont administrés par le ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux. En janvier 2023, la mise en œuvre d'une réforme municipale a fait passer le nombre de municipalités de 104 à 77 et celui des DSL de 236 à 12, ceux-ci étant maintenant désignés sous l'appellation de « districts ruraux ». Les entités territoriales locales sont regroupées en 14 divisions de recensement (comtés électoraux). On en retrouve sept (Kent, Northumberland, York, Carleton, Madawaska, Restigouche, Gloucester) au nord de la province, dont la ville de Miramichi sert de lieu de démarcation, et sept (Saint John, Charlotte, Sunbury, Queens, King, Albert, Westmorland) au sud de celle-ci. La partie sud est celle qui concentre la plus forte proportion de la population urbaine.

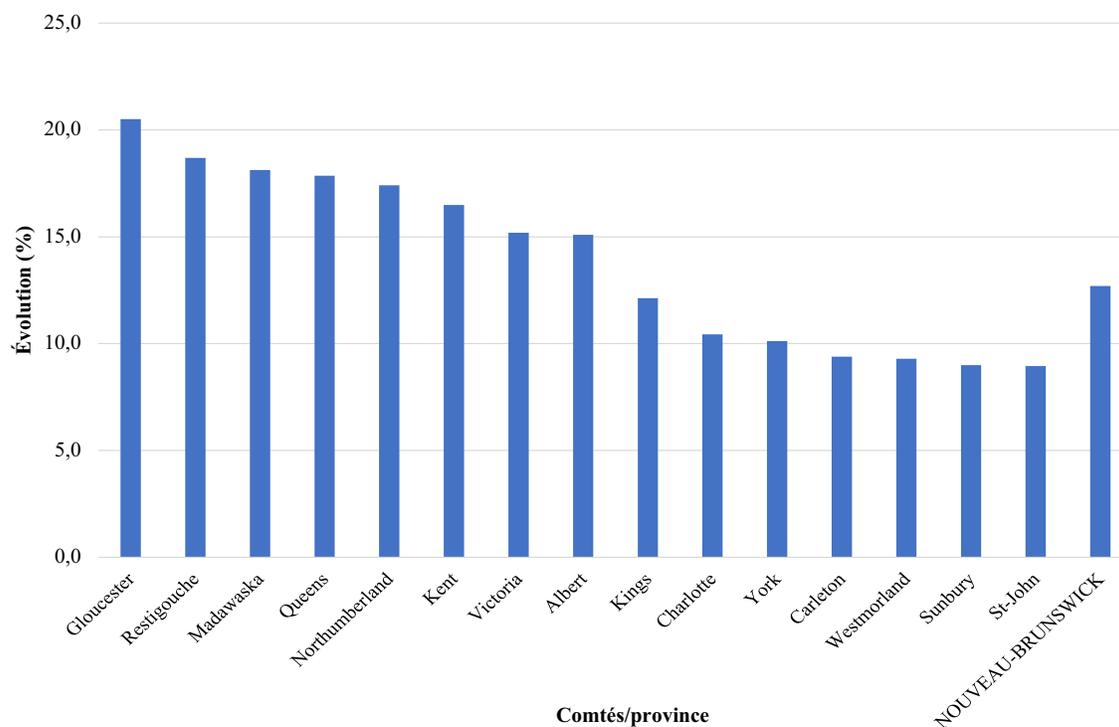


Figure 1. Évolution de la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus, par comtés, au Nouveau-Brunswick entre 1981 et 2021.

francophone (22 localités sur 27). C'est d'ailleurs en raison de leur adhésion à ce réseau, mais aussi, parce qu'elles sont particulièrement affectées par le vieillissement, que Bathurst, Tracadie, Grand-Sault et Saint-Quentin ont été choisies comme terrain d'investigation. Par ailleurs, aucune ne possède de politique de développement social spécifiquement consacrée aux aînés. De plus, lors de nos enquêtes, ces localités étaient rendues à des étapes différentes dans leur cheminement concernant leur intégration au réseau MADA-CADA. À Bathurst, les difficultés ont été telles qu'aucun plan d'action n'a été réalisé. En outre, le projet a même été abandonné notamment en raison d'un manque de leadership et de difficultés communicationnelles (Simard et Paris, 2024). En conséquence, il nous semble qu'il s'avère essentiel d'effectuer un diagnostic de la gestion socioterritoriale du vieillissement de ces milieux avant de mettre en place des mesures opérationnelles.

Grand-Sault (5 220 habitants) est une ville sise au nord-ouest de la province qui abrite une population bilingue. Au cours des dernières années, elle a dû conjuguer avec une certaine érosion des services sociaux et de santé. Pour sa part, Saint-Quentin (3 645 habitants) exerce le rôle de petit centre de services dans le comté du Restigouche. À l'instar de la situation observée à Grand-Sault, le centre hospitalier de Saint-Quentin a subi des coupures de services au cours des dernières années en raison du manque de personnel, de départs à la retraite et de diverses réaffectations. De son côté, Bathurst (16 918 habitants) est une ville bilingue en forte dévitalisation, et ce, tant sur le plan économique que démographique. Néanmoins, la ville dessert tout le nord-est du Nouveau-Brunswick en matière de services de santé et commerciaux. Enfin, Tracadie (16 043 habitants) est la principale ville de la Péninsule acadienne. Elle se situe à environ 75 kilomètres à l'est de Bathurst. Abritant une population très majoritairement francophone, Tracadie polarise l'activité économique de l'ensemble de la péninsule. En 2014, la ville a procédé à la fusion des 18 DSL environnants et à un exercice

de planification stratégique régionale, ce qui a ralenti la progression d'autres projets, dont celui de la démarche MADA-CADA (Simard et Paris, 2025).

Cadre théorique

Contribution de la gérontologie environnementale et de la gouvernance territoriale au vieillissement sur place

Notre démonstration repose sur le modèle de gérontologie environnementale conçu par Lawton (1986). Ce modèle rend compte du fonctionnement des relations entre l'aîné et son espace de vie (Wahl et Weisman, 2012). Bien qu'elle ne dispose pas de théorie spécifique, la gérontologie environnementale « offre des bases conceptuelles et empiriques solides pour faire avancer les recherches sur le vieillissement et, plus spécifiquement, sur la contribution de l'environnement au vieillissement en bonne santé » (Kendig, 2003 : 611, traduction libre). Sous-champ de la gérontologie et située à la croisée de la géographie, de la psychologie et de l'aménagement du territoire, la gérontologie environnementale ne vise pas seulement à décrire et à expliquer la relation qu'entretient la personne âgée avec son environnement sociospatial, mais elle tente aussi de mieux cerner comment il est possible d'optimiser cette relation dans le but de favoriser un vieillissement actif et sur place (Wahl et Weisman, 2012; Wiles et al., 2012). Dans cette optique, l'environnement physique et social s'avère un déterminant du niveau de bien-être des aînés (Gonyea et Hudson, 2015), lequel est susceptible de favoriser leur vieillissement sur place. Comme le soulignent Kelley et ses collaborateurs (2018), le modèle possède une dimension à la fois théorique, politique et praxéologique.

Dans l'ensemble, les objectifs de la gérontologie environnementale comprennent l'identification des dimensions pertinentes de l'environnement et des mécanismes par lesquels l'environnement façonne le

vieillesse individuelle, et la manière dont ces mécanismes peuvent être traités par la politique et la pratique. (Kelley et al., 2018 : 67, traduction libre)

Par conséquent, la gérontologie environnementale, du fait de son pluralisme, apparaît tout indiquée afin de mieux comprendre comment les différents acteurs sont en mesure de relever le défi de la gestion socioterritoriale du vieillissement en vue de promouvoir le vieillissement sur place (Klein, 2018). Car il est généralement admis que les ressources (sociales, physiques, humaines, etc.) comprises dans l'environnement des aînés contribuent à influencer leur comportement et leur identité (Chaudhury et Oswald, 2019; Wahl et al., 2012). Ainsi que le mentionnent Aitken et ses collaborateurs (2019), la disponibilité et l'accessibilité des équipements locaux couplés aux diverses composantes du cadre de vie représentent des facteurs qui peuvent influencer les aînés dans leur choix de vieillir sur place ou de migrer vers des milieux qui offrent de telles aménités. La gérontologie environnementale fournit donc les outils nécessaires dans la réponse apportée par les différents acteurs sociaux en ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées (Wahl et Weisman, 2012). La perception des différents acteurs et des personnes âgées eu égard aux ressources environnementales dont disposent les milieux à l'étude dans le but de favoriser le vieillissement sur place et les initiatives déployées en vue d'atteindre cet objectif constituent deux outils, dont dispose le modèle de gérontologie environnementale, qui seront examinés dans le cadre de cet article.

Le modèle de gérontologie environnementale sera mis en œuvre avec le concept de gouvernance territoriale qui « désigne un mode de coordination d'acteurs tournés vers la réalisation d'un projet de territoire et combinant de ce fait, une visée, une action et une dynamique de mobilisation » (Lacquement et Chevallier, 2016 : 492). Nous croyons, en effet, que la gérontologie environnementale peut apporter une contribution significative à l'adoption d'une gouvernance territoriale efficace dans la mise en œuvre d'actions visant le vieillissement sur place. Dès lors, la gouvernance territoriale peut s'avérer un point de départ utile à la gestion socioterritoriale du vieillissement.

Contribution de l'aménagement et du développement territorial à la gestion socioterritoriale du vieillissement et à la promotion du vieillissement sur place

Considéré à la fois comme un art et une science, l'aménagement du territoire s'avère fort utile pour mettre en place des infrastructures, des équipements et des outils de planification aux milieux affectés par le vieillissement de leur population (Negrón-Poblete, 2012). De fait, selon Chaudet (2012 : 29), « l'approche menée en termes d'aménagement ou de gestion du territoire en direction des personnes âgées permet de prendre en compte l'une des multiples dimensions du bien-être ». Que ce soit pour apporter les ajustements nécessaires aux infrastructures existantes ou en implanter de nouvelles, l'aménagement du territoire est donc susceptible de servir de support à l'amélioration de la qualité de vie des aînés (Gucher, 2013). L'atteinte de cet objectif nécessite toutefois que ces infrastructures soient adéquates, sécuritaires et en nombre suffisant afin de répondre aux besoins des personnes âgées de manière à favoriser leur attractivité et à faire de leur espace de vie un environnement où il fait bon vivre (Blanchet, 2013). Un environnement de qualité exerce, en outre, un rôle déterminant sur le capital social des aînés et, par ricochet, sur leur vieillissement sur place, voire le renforcement de leurs

capacités individuelles et collectives (Simard, 2023; Aida, 2023). Dans cette perspective, il importe de considérer plusieurs éléments qui font partie intégrante du cadre de vie des aînés (Blanchet, 2013; Chaudet, 2012). Parmi ceux-ci, mentionnons : l'offre de transport collectif et de logements, l'accessibilité et la proximité des édifices publics, la présence d'aires de repos ou de parcs, la visibilité des panneaux de signalisation, la durée du temps de traversée aux intersections pour les piétons, l'état des trottoirs et de la chaussée, les facilités de marchabilité, ainsi que la qualité du déneigement et du déglacage, autant de composantes de l'aménagement du territoire contenues dans notre grille d'entretien et qui favorisent une meilleure articulation entre les attentes des aînés et la mise en œuvre de politiques publiques permettant de mieux répondre à ces besoins.

Il importe aussi que cette planification se fasse, tant en milieu urbain que rural, dans un souci de justice spatiale, principale finalité à la fois de l'aménagement et du développement territorial (Dufaux et Philifert, 2013; Dugas, 2022). Dans cette optique, les plans de zonage, les règlements municipaux liés aux lotissements et à la construction, les plans d'action des MADA-CADA et les politiques de développement social peuvent s'avérer des dispositifs précieux pour favoriser le vieillissement sur place tout en assurant une certaine équité territoriale (Negrón-Poblete, 2012; Paris et Garon, 2020). En outre, un aménagement harmonieux constitue une condition essentielle au développement territorial (Dugas, 2022). Dans cette perspective, le rôle de l'État consistera à « fournir un cadre légal (...) en promouvant un environnement encourageant les territoires à mieux s'impliquer dans des gouvernances territoriales adaptées à leurs enjeux propres » (Dumont, 2018 : 40).

Cadre méthodologique

L'étude de cas exploratoire, examinée sous l'angle des représentations sociales des acteurs, constitue la principale approche méthodologique que nous avons retenue dans le cadre de la présente contribution. À l'instar de Klein (2018 : 42), nous croyons que ce cadre opératoire permet de « rendre compte à la fois des interactions entre acteurs et la manière dont se sont formées les opinions des acteurs principalement intéressés : les personnes âgées ».

Les représentations sociales constituent une méthode d'analyse particulièrement prisée en sciences humaines et sociales. Les réalités sociales résultent de la construction des acteurs qui donnent un sens à leur milieu en plus d'influencer sur les comportements (Klein, 2018). En outre, les représentations sociales sont susceptibles d'orienter les choix et les décisions des décideurs dans l'élaboration de politiques publiques. Par conséquent, elles constituent « un apport incontestable dans la réalisation d'un diagnostic urbain » (Nader, 2012 : 63). Nous retiendrons, dans le cadre de cette contribution, la définition de Jodelet. Selon cette dernière, les représentations sociales désignent une « forme de reconnaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1994 : 36).

Il importe d'effectuer deux précisions de nature méthodologique en ce qui a trait au choix des représentations sociales comme méthode d'analyse. Bien que fort intéressante, cette dernière ne permet pas de mesurer des faits, mais plutôt la perception des acteurs par rapport à ceux-ci. Pour cette raison, nous utiliserons le plus souvent le conditionnel dans l'analyse de nos résultats. Deuxièmement, force est de reconnaître que la caractéristique du

Tableau 1. Ventilation des entrevues semi-dirigées effectuées avec les différentes catégories d'acteurs

Catégories d'intervenants	Bathurst	Tracadie	St-Quentin	Grand-Sault
Élus municipaux	1	3	2	1
Intervenants communautaires	14	11	9	7
Personnes âgées	11	3	3	4
Comité consultatif MADA-CADA	2	3	3	3
Groupe de discussion (personnes âgées)	1	1	1	1
Activité de dissémination	1	1	1	1
TOTAL	30	22	19	17

sujet est susceptible d'influencer, du moins jusqu'à un certain point, la nature des résultats. Or, ceux-ci doivent être interprétés comme un échantillon de la multiplicité et de la diversité des représentations sociales.

Quatre instruments d'analyse ont été retenus à savoir : des entrevues semi-dirigées effectuées avec les élus municipaux⁵ et les intervenants communautaires qui œuvrent auprès des aînés, des entrevues individuelles réalisées avec des personnes âgées, la tenue d'un groupe de discussion (un par localité) avec des aînés ainsi qu'une activité de transfert de données (une par localité).⁶ Le **Tableau 1** fait état de la ventilation du nombre d'entrevues que nous avons effectuées par catégorie d'acteurs. Soulignons que notre échantillon a été constitué dans le but d'assurer le maximum de points de vue pour chaque catégorie d'intervenants.

Notre grille d'entretien à l'intention des élus municipaux et des intervenants communautaires regroupait 13 questions portant notamment sur les attentes des aînés à l'égard des aménagements physiques, sur la sécurité de ceux-ci ainsi que sur le niveau d'implication des élus municipaux à l'amélioration de la qualité de vie des aînés. Les groupes de discussion et les entrevues individuelles effectuées auprès des aînés visaient essentiellement à connaître leur niveau de satisfaction quant aux aménagements et aux infrastructures mises à leur disposition ainsi que sur les initiatives déployées par les élus municipaux afin d'améliorer leurs conditions de vie.

Les coordonnées des aînés ont été obtenues par la personne responsable du projet MADA-CADA alors que celles des intervenants communautaires nous ont été fournies soit par un élu municipal ou par le biais du web. Pour se qualifier à l'étude, les personnes âgées devaient avoir 65 ans ou plus et être impliquées à différents degrés dans leur milieu. Le profil socio-démographique des aînés figure au **Tableau 2**.

Les entrevues semi-dirigées avec les différents types de participants et les groupes de discussion se sont tenus aux étés 2020 et 2021. Quant aux activités de transfert, elles se sont déroulées aux printemps 2022 et 2024. Tous les entretiens ont été enregistrés, sauf pour les activités de restitution des données. La durée des entrevues

semi-dirigées avec les élus municipaux et les intervenants communautaires a été approximativement d'une heure alors que celles réalisées avec les personnes âgées ont duré moins de 30 minutes. Les groupes de discussion et les activités de transfert se sont échelonnés sur un peu moins de deux heures.

Nous avons d'abord effectué une transcription intégrale des propos que nous avons recueillis de la part des différents participants. Les entrevues ont toutes fait l'objet d'une relecture par le chercheur dans le but de vérifier l'exactitude des retranscriptions et d'éliminer les incompréhensions. Par la suite, nous avons procédé à une analyse catégorielle en fonction des différents thèmes et sous-thèmes identifiés à partir de notre grille d'entretien. Dans un premier temps, nous avons dégagé les dénominateurs communs contenus dans les propos des participants et ensuite, nous avons fait état des éléments de différenciation. En troisième lieu, nous avons procédé à un codage systématique des entretiens et des observations selon une méthode inductive afin de permettre une lecture transversale du matériau recueilli.

Les activités de transfert constituent le principal outil, qui, avec la littérature, nous a servi à valider nos données. En outre, ces activités ont permis de mettre nos données à jour et de corriger certains éléments factuels.

Résultats : Attentes des aînés à l'égard des aménagements au sein de la municipalité

Les aménagements physiques

Tant du côté des intervenants communautaires que de celui des aînés, les attentes de ces derniers à l'égard des aménagements de la municipalité seraient généralement comblées. « Je pense que la ville de Bathurst est très bien équipée en ce qui concerne ses installations pour les aînés » (entrevue no 72). « On est assez bien desservi par la municipalité. On a un bon service. Les eaux, les égouts, les poubelles, ça va bien » (entrevue no 18). Pareille observation laisse présager que la municipalité remplit bien sa fonction de base en matière d'offre de services publics. Néanmoins, les aînés seraient plus critiques sur ce plan, les infrastructures n'étant pas conçues pour leurs homologues à mobilité réduite. Le même commentaire a été formulé par certains intervenants communautaires de Tracadie. Quant à ceux de Grand-Sault, l'accessibilité au club de l'âge d'or poserait un problème pour les aînés peu mobiles. « Nous avons des lacunes pour les personnes âgées à mobilité réduite. Nous manquons d'aménagements et d'équipements pour cette catégorie d'individus » (entrevue personne âgée). Dès lors, même si les infrastructures communautaires ne seraient pas nécessairement du ressort de la municipalité, force est de reconnaître que les aménagements mis en place ne correspondraient pas entièrement aux besoins des aînés.

Les personnes âgées apprécieraient les sentiers pédestres et les traverses pour piétons à Bathurst et à Tracadie alors qu'à Saint-Quentin et à Grand-Sault les facilités d'accès aux édifices commerciaux et gouvernementaux ont été soulevées autant de la part des intervenants communautaires que des aînés. « Il y a une piste qui fait quasiment le tour de la ville. On peut marcher en toute sécurité. À l'intérieur des limites de la ville, il y a plusieurs parcs : le parc Coronation, le parc du Centenaire (...). Pour une petite ville comme Bathurst, on est gâté en matière de parcs, de verdure, d'eau, etc. » (entrevue groupe de discussion). « L'année passée, j'aurais dit non, parce qu'ils étaient en train de tout refaire les trottoirs en neuf. Mais actuellement, je pense que ça répond pas mal bien aux attentes des aînés » (entrevue personne âgée).

⁵Dans le but de préserver leur anonymat, mais aussi afin de ne pas conduire à une surestimation de leur travail, nous ne citerons pas d'extraits de verbatim tirés des entretiens réalisés avec les élus municipaux.

⁶À noter que la certification éthique de notre projet a été obtenue le 16 juin 2020.

Tableau 2. Profil socio-démographique des personnes âgées ayant participé aux groupes de discussion

Municipalités/variables	sexe		âge		statut social	
	hommes	femmes	65–74 ans	75 ans et +	actif	retraité
Bathurst	5	5	8	2	1	9
Tracadie	3	7	3	7	0	10
St-Quentin	4	5	8	1	0	15
Grand-Sault	4	11	7	8	0	9

Cette observation confirme le rôle qu'exerce la taille démographique des localités en ce qui a trait à l'offre en matière d'infrastructures.

À Grand-Sault, l'aménagement d'une piste de marche à l'intention des personnes âgées serait très prisée par celles-ci. « On a une belle place pour aller marcher. Il y a beaucoup de monde qui s'en sert » (entrevue groupe de discussion). La qualité des aménagements paysagers constitue d'ailleurs l'une des caractéristiques de cette municipalité que nous avons pu observer lors de nos enquêtes sur le terrain. Les aménagements seraient, par ailleurs, de qualité inégale à Bathurst et à Tracadie. Dans cette dernière ville, les disparités se manifesteraient entre la ville proprement dite et les anciens DSL, surtout en ce qui concerne l'éclairage des rues.

Dans le cas de Tracadie, des améliorations notables auraient toutefois été apportées au chapitre des traverses pour piétons, du déneigement, du logement et de l'accessibilité par rapport aux édifices publics depuis que la ville fait partie du réseau MADACADA, ce qui met en exergue les avantages liés à la démarche, mais aussi la volonté des acteurs municipaux à l'avoir déployée. À Grand-Sault, la piste cyclable aurait aussi fait l'objet d'améliorations, mais celles-ci ne seraient pas imputables à la démarche MADACADA. Mentionnons que cette dernière initiative n'aurait eu aucun impact significatif en matière d'aménagements à Bathurst et à Saint-Quentin.

À Bathurst et à Tracadie, la faible promotion, voire la méconnaissance de l'existence de parcs a été soulevée à la fois par les intervenants communautaires et les aînés. « Je pense à un parc, entre autres, le parc des Vétérans qui est sous-utilisé et peu connu. Je ne trouve pas que l'on fait vraiment de la publicité pour que l'on puisse y faire quelque chose et il me semble qu'il y aurait des possibilités » (entrevue groupe de discussion).

Le problème, c'est que nous ne connaissons pas toujours où sont les activités (où sont les sentiers de marche, par exemple). C'est banal. Nous marchons toujours au parc Richelieu. C'est notre parc. Nous passons devant le centre-ville et nous nous rendons à l'autre. Mais il y a d'autres sentiers que nous ne connaissons pas (et je suis ici depuis longtemps). Je le sais, parce que certains me disent qu'ils ont marché sur des sentiers, dont je n'ai jamais entendu parler. (Entrevue no 51)

Cette méconnaissance des infrastructures mises à la disposition des aînés traduit des carences au chapitre de la circulation de l'information, reflet d'une gouvernance territoriale déficiente. Sauf dans le cas de Saint-Quentin, les trottoirs réduiraient les possibilités de déplacements des personnes âgées en raison de leur décrépitude, de leur étroitesse, de leur mauvaise configuration et de leur inadaptation à la réalité des personnes âgées à mobilité réduite. « Les rues et les trottoirs sont vraiment âgés et maganés » (entrevue no 60). « Les trottoirs ne sont pas faits aussi bien qu'ils devraient l'être. Nous avons des lacunes à ce niveau » (entrevue personne âgée).

Dans le cas de Grand-Sault, les trottoirs seraient en nombre insuffisant alors qu'ils seraient carrément absents des anciens DSL de Tracadie. La désuétude des rues et des trottoirs refléterait bien, selon les aînés, les carences au chapitre de la gestion socioterritoriale du vieillissement à Bathurst.

La qualité des routes fait pitié pour les taxes que nous payons. J'adore la ville. J'adore où je vis. J'adore les gens qui y vivent. Mais plus je vieillis, plus je sens que ma qualité de vie diminue (...). J'ai l'impression qu'en même temps que moi je vieillis, tout vieillit aussi autour. Les rues s'en vont en [ruine]. (Entrevue groupe de discussion)

Pour leur part, les intervenants communautaires de Grand-Sault souhaiteraient que des parcs soient aménagés spécifiquement pour les aînés. À Tracadie, ils déplorent leur faible nombre ainsi que leurs lacunes en matière d'équipements (bancs, toilettes extérieures, etc.).

Déneigement, éclairage des rues, traverses aux piétons et accessibilité par rapport aux infrastructures

Plusieurs commentaires ont été émis au sujet du déneigement. S'il semble adéquat à Tracadie, à Saint-Quentin et à Grand-Sault, partout, il pourrait faire l'objet d'amélioration. « En général, en hiver, les personnes âgées n'aiment pas beaucoup sortir sur les trottoirs ou sur les routes à cause du gel ou du verglas » (entrevue personne âgée). « Les rues sont mal entretenues l'hiver. C'est tannant » (entrevue personne âgée). Les intervenants et les aînés de Saint-Quentin et de Grand-Sault déplorent la lenteur du déneigement et sa qualité inégale. Dans ces deux villes, le déneigement des trottoirs et des rues serait particulièrement problématique selon les intervenants communautaires. Dans le cas de Bathurst, tant les aînés que les intervenants ont fait état de la mauvaise qualité du déneigement. « À Bathurst, bien souvent les trottoirs ne sont pas bien nettoyés. En pleine tempête, ce n'est pas très très bien » (entrevue no 62). « La municipalité de Bathurst, en hiver, déneige mal. Un monsieur de 82 ans sort pour nettoyer son allée. Lorsque la charrue passe et une heure plus tard, ils reviennent et recommencent avec absolument aucune considération et rebouchent l'allée » (entrevue personne âgée).

L'éclairage des rues serait déficient à Bathurst selon les intervenants communautaires alors que leurs homologues de Tracadie en font une évaluation mi-figue mi-raisin. À Grand-Sault, ces mêmes intervenants ont non seulement noté une amélioration de l'éclairage des rues, mais aussi du nombre de parcs. Aucune observation n'a été faite à ce sujet à Saint-Quentin.

Selon les aînés, le délai de traversée aux intersections pour les piétons serait trop court à Bathurst et à Tracadie alors que les intervenants de Tracadie ont fait la même remarque auquel s'ajouteraient aussi des problèmes de visibilité. « Ça pourrait être au lieu

de 15 secondes, 20 ou un 30 (...). Pour la sécurité, moi je trouve que 15 secondes, ce n'est pas assez » (entrevue personne âgée). À Grand-Sault, sans en identifier la nature, des changements positifs auraient été apportés aux traverses pour piétons selon les intervenants communautaires. Toutefois, ces derniers ont soulevé un manque de courtoisie de la part de certains automobilistes à ces endroits. Il s'ensuit que tant à Bathurst qu'à Grand-Sault, des lacunes semblent évidentes en matière de respect et d'inclusion sociale des aînés, deux éléments qui pourraient être intégrés dans une éventuelle politique de développement social promulguée par la démarche MADA-CADA.

Des carences concernant l'accessibilité par rapport aux infrastructures affecteraient les quatre localités à l'étude tant selon les intervenants communautaires que les aînés. « La majorité des édifices est accessible. Mais ce n'est pas partout. Il restait de l'amélioration à ce niveau-là. Ce n'est peut-être pas si facile d'accès pour les chaises roulantes » (entrevue personne âgée).

Si quelqu'un venait pour évaluer, il va dire que c'est accessible au niveau de la province ou peu importe. Mais Services Nouveau-Brunswick, quand que tu rentres là, c'est au niveau du sol. Mais il y a une petite marche (...). Mais c'est juste pour s'enfarger. J'ai vu plein de monde s'enfarger là. Mais c'est considéré à niveau. Donc, ça, c'est un problème (...). Ça fait dix ans que je reste à Bathurst et ça fait dix ans qu'il y a toujours cette marche-là. (Entrevue no 57)

À Bathurst, l'église serait peu accessible pour les aînés à mobilité réduite alors qu'à Saint-Quentin, il s'agirait plutôt du club de l'âge d'or. L'accessibilité au marché des fermiers serait plutôt réduite à Grand-Sault alors qu'à Tracadie, ce sont les trottoirs qui présenteraient des lacunes au chapitre de l'accessibilité. Tous ces problèmes d'accessibilité compromettent la qualité de vie des aînés, reflétant de profondes lacunes en matière d'aménagement du territoire.

La défektivité des lumières aux traverses pour piétons serait chose courante à Tracadie, tandis qu'à Bathurst les portes automatiques de certains édifices publics feraient parfois défaut. Des aînés ont également signalé, dans cette dernière localité, des problèmes récurrents du réseau d'aqueduc. Selon les aînés de Tracadie, la présence de trous sur la chaussée et le mauvais état du stationnement du centre commercial compromettraient leurs conditions de vie alors que de leur côté, les intervenants communautaires ont mis en exergue des problèmes de synchronisation aux feux de circulation ainsi que la mauvaise qualité des routes dans les anciens DSL. « Il y a beaucoup de trous dans les rues de Tracadie, près de l'hôpital, la rue Centrale ou la rue de l'Anse. Les pavés ne sont pas réparés. Notre centre d'achats, c'est juste un beau trou » (entrevue groupe de discussion). « Lorsqu'on sort de nos bureaux où sont les deux pharmacies, *Jean Coutu* et *Shoppers Drug Mart*, le timing aux lumières n'est vraiment pas bon » (entrevue no 47).

D'après les aînés et les intervenants communautaires de Bathurst, la faiblesse des efforts déployés à l'égard des équipements et des infrastructures serait imputable à la précarité de la situation financière de la ville. À Tracadie, les intervenants communautaires ont déploré l'absence d'une section consacrée aux aînés dans le plan d'urbanisme de la ville, ce qui pourrait pallier les carences liées à la désuétude des équipements municipaux.

Solutions avancées

Sans que nous ayons eu à leur demander, les aînés ont proposé quelques pistes de solutions en vue d'optimiser la gestion socio-territoriale du vieillissement au chapitre des équipements et des

infrastructures. À Bathurst, ils souhaiteraient, par exemple, qu'ils se mobilisent davantage afin de mieux faire connaître leurs besoins aux élus municipaux, que le centre commercial soit doté d'un parc de fauteuils roulants, que le bouton de commande aux traverses pour piétons soit abaissé et que les animaux morts sur la chaussée soient ramassés plus rapidement. Quant à eux, les intervenants communautaires verraient d'un bon œil l'élargissement des barrières pour le passage des véhicules à quatre roues.

À Saint-Quentin, une meilleure accessibilité au club de l'âge d'or, l'ajout d'appareils d'exercices dans les parcs et d'aires de repos dans les sentiers pédestres ainsi que l'aménagement d'espaces de stationnement pour les personnes âgées à mobilité réduite font partie de leurs principales recommandations.

À Grand-Sault, l'ajout de traverses pour piétons, de déambulateurs et de bancs dans les espaces récréatifs ainsi que l'offre d'un service de livraison à l'auto au marché des fermiers contribueraient à l'amélioration de la qualité de vie des aînés et donc, à leur vieillissement sur place. Les aînés et les intervenants communautaires de Tracadie n'ont pas proposé d'avenues d'amélioration.

À la lumière de ces propos, force est de reconnaître que même si elles font partie du réseau MADA-CADA, plusieurs problèmes au chapitre de l'aménagement du territoire persistent, ce qui témoigne des limites de cette initiative, bien qu'elle s'inscrive en tout point dans la lignée de la gérontologie environnementale et qu'elle soit en mesure de stimuler la gouvernance territoriale.

Perception à l'égard de la sécurité liée aux aménagements

Pour les intervenants de Bathurst, de Saint-Quentin et de Grand-Sault, le mobilier urbain sous la responsabilité de la ville serait jugé comme sécuritaire pour les aînés. « Moi, je pense que c'est sécuritaire en général » (entrevue no 61). À Bathurst et à Grand-Sault, les trottoirs feraient toutefois exception. Le fait qu'à Grand-Sault, ceux-ci ont été construits avec des briques surélevées rendrait le déneigement et le déglacage difficiles, ce qui pourrait être une cause de chute pour les personnes âgées. « Les trottoirs ne sont pas sécuritaires, parce que ce sont des briques. Il y a des personnes âgées qui ont vraiment peur de marcher dessus » (entrevue no 3).

Selon les intervenants communautaires de Bathurst, la programmation des feux de circulation serait problématique. Ces mêmes intervenants, ainsi que les personnes âgées, dressent un bilan plutôt sombre en ce qui concerne la sécurité des aménagements urbains, surtout pour ce qui est des traverses piétonnières, du déglacage et du déneigement. « L'autre jour, j'ai presque heurté un piéton, parce qu'ils ont le droit de passer quand la lumière est verte. C'était le soir. Je sortais justement du *Apollo*. Je l'ai presque heurté. J'ai eu peur » (entrevue no 51).

La présence de nids-de-poule à Bathurst ainsi que dans les anciens DSL de Tracadie représenterait un irritant pour les aînés selon les intervenants communautaires, les personnes âgées étant forcées de modifier leurs trajectoires. Partout, la vitesse de la circulation compromettrait la sécurité des aînés les obligeant à se faire accompagner (dans le cas de Grand-Sault) ou à changer l'horaire de leur déplacement. Les aînés eux-mêmes déplorent la vitesse de la circulation à Bathurst. « Les automobilistes passent à une bonne vitesse et ne respectent pas la limite. Il faut se croiser les doigts et prendre de bonnes assurances » (entrevue groupe de discussion). Dans cette dernière ville, certains automobilistes adopteraient des comportements dangereux à l'égard des personnes

âgées qui pratiquent le vélo alors qu'à Tracadie des conducteurs ne respecteraient pas les feux de circulation ou les limites de vitesse. Des aînés ont même mis en exergue la dangerosité liée à la présence de fauteuils roulants électriques sur les trottoirs de Bathurst alors qu'à Tracadie, la circulation des VTT au centre-ville dérangerait les personnes âgées, une situation que déplorent aussi les intervenants communautaires.

Dernièrement, une chose que la ville de Tracadie a acceptée et que je ne suis pas d'accord, ce sont les fameux quatre roues. Je ne sais pas si c'est une permission spéciale qu'ils ont donnée, mais les quatre roues peuvent voyager sur les rues principales maintenant. Il y a trois mois, j'ai signé une pétition pour ma rue, pour les résidents de la rue Breault. On voulait enlever ce droit de circuler en quatre roues, parce que ça passe à toutes les heures de la journée et à pleine vitesse. (Entrevue groupe de discussion)

De toute évidence, force est de constater une certaine incohérence entre l'adhésion de la municipalité Tracadie au réseau MADA-CADA et les demandes effectuées par les amateurs de VTT, ce qui reflète des problèmes en matière de gouvernance territoriale. En outre, selon un intervenant communautaire, l'emplacement du *Tim Hortons* serait aussi jugé dangereux. « Le matin, au *Tim Hortons*, il y a des gens qui veulent avoir leur café qui bloquent le trafic et c'est dangereux » (entrevue no 44). Dans le cas de Saint-Quentin, c'est plutôt la faible visibilité aux intersections des rues après les tempêtes qui pourraient causer un danger pour les aînés. Des intervenants ont soulevé d'autres lacunes à Tracadie, ce qui ferait de cette ville, la moins sécuritaire des quatre localités à l'étude. Il s'agit de la faiblesse de la surveillance policière, du non-respect des stationnements pour les personnes à mobilité réduite ainsi que de l'absence d'une section, dans le plan d'urbanisme, qui prendrait en compte les attentes des aînés.

Niveau d'implication des élus municipaux à l'amélioration de la qualité de vie des aînés

Sauf dans le cas de Saint-Quentin, la perception des intervenants communautaires à l'égard de la contribution des élus municipaux à l'amélioration de la qualité de vie des aînés s'avère plus ou moins mitigée. « Ils [les élus municipaux] sont peut-être là pour faciliter certaines choses à l'occasion. Mais ce ne sont pas eux qui prennent des initiatives (...). Les politiciens, généralement, sont comme ça. Ce sont des gens axés sur la réaction plutôt que sur l'action » (entrevue no 52). « Ils [les élus municipaux] misent surtout sur l'économie. Les aînés sont parfois des gens oubliés » (entrevue no 4). « Il y a des efforts qui sont mis. Mais lesquels? » (entrevue no 8). Ce même constat est également partagé par les aînés de Tracadie qui, par ailleurs, ont mentionné que les élus municipaux seraient à l'écoute de leurs besoins, une observation également signalée à Grand-Sault.

À Bathurst, des aînés auraient une perception plus positive à l'égard des élus municipaux concernant l'amélioration de leur qualité de vie depuis la mise en place d'un nouveau conseil municipal. « On entend dire qu'ils travaillent fort. Là, cette année, il y a un nouveau conseil. Il y a plus de femmes, peut-être que ça sera mieux » (entrevue personne âgée). À Saint-Quentin, les intervenants communautaires ont dépeint un portrait plutôt positif de la contribution des élus municipaux sur ce plan. C'est donc davantage la faiblesse des outils que l'absence de volonté des élus à améliorer la qualité de vie des aînés qui semble partout poser un problème.

Initiatives informelles et contribution à l'amélioration de la qualité de vie des aînés

Diverses initiatives informelles auraient été déployées en vue d'améliorer la qualité de vie des aînés. Douze ont été mentionnées par les intervenants communautaires de Saint-Quentin et quatre par ceux des trois autres municipalités. L'amélioration de certaines infrastructures (parcs, sentiers pédestres, pistes cyclables) représente un dénominateur commun aux quatre localités à l'étude alors que l'intégration de la municipalité au réseau MADA-CADA a été évoquée à Bathurst et à Grand-Sault. Ont également été soulevés dans cette dernière localité, l'élaboration d'un plan d'action pour les aînés ainsi que les efforts mis de l'avant par les élus municipaux en vue d'implanter un service de transport collectif. À Bathurst, le report lié aux paiements du compte de taxes durant la pandémie de la COVID-19 aurait été apprécié de la part des aînés selon les intervenants communautaires. La nomination d'un élu dédié spécifiquement aux affaires des aînés et la concertation entre les élus municipaux avec les intervenants communautaires qui œuvrent auprès des aînés font partie des initiatives mises en place pour améliorer la qualité de vie des aînés à Tracadie.

Enfin, dans le cas de Saint-Quentin, soulignons notamment la diffusion de la messe dominicale sur Facebook, l'appui au programme « Manger frais » déployé par le Réseau d'inclusion sociale et communautaire, le soutien aux activités des personnes âgées et le support octroyé par la ville aux entrepreneurs qui construisent des appartements à l'intention des aînés.

La faiblesse du leadership municipal

Par ailleurs, en raison de la faiblesse de leurs moyens financiers, les élus municipaux de Bathurst déploieraient peu d'actions pour améliorer la qualité de vie des aînés selon les intervenants communautaires. De leur côté, les aînés déplorent le manque de visibilité et de transparence des élus municipaux. « Pour moi, le conseil municipal est un conseil fantôme. Je n'entends jamais parler d'eux et je ne sais pas qui en fait partie » (entrevue groupe de discussion). « Il n'y a pas eu beaucoup d'informations provenant du conseil » (entrevue personne âgée). « Les gens que nous élisons sont élus à la majorité et nous ne savons pas toujours quoi que ce soit d'eux. Une fois qu'ils sont élus, on entend rarement ce qui se passe ensuite » (entrevue personne âgée).

À Tracadie, les intervenants communautaires ont plutôt mis l'accent sur le manque d'information, surtout pour les personnes âgées qui résident dans les anciens DSL. Il s'ensuit que les élus municipaux, à l'exception de ceux de Saint-Quentin, n'exerceraient pas un rôle de leader en ce qui a trait à l'amélioration de la qualité de vie des aînés. À Tracadie, le dossier concernant le regroupement des DSL avec la ville conjugué au fait que les conseillers municipaux ne seraient pas rémunérés pour représenter les aînés expliquerait la faiblesse du leadership municipal selon les intervenants communautaires. « Je ne vais pas aux réunions du conseil municipal, parce que ça ne m'intéresse pas de les voir se chicaner » (entrevue no 37). « C'est tout incorporé. Mais ça marche mal ici avec le maire. Ce n'est pas un cadeau, parce que c'est lui qui mène » (entrevue no 45). Quant aux aînés, ils ont davantage ciblé les carences au chapitre de la diffusion de l'information portant sur les services de soins à domicile ainsi que les problèmes liés à la gouvernance locale. Dans le cas de Grand-Sault, des aînés ont signalé la faible contribution des élus de Saint-André (maintenant fusionné à la ville) dans l'amélioration de leur

qualité de vie. Les carences informationnelles et la faiblesse du leadership soulevées à Tracadie, à Bathurst et à Grand-Sault sont le reflet de difficultés en matière de gouvernance territoriale, ce qui peut se répercuter négativement sur la qualité de vie des aînés, voire sur le vieillissement sur place.

Par ailleurs, Saint-Quentin se démarquerait à ce chapitre en raison de l'implication des élus à l'organisation d'activités à l'intention des personnes âgées ainsi que la contribution des élus à la réouverture du point de services de Services NB. « Ils [les élus municipaux] supportent les comités qui ont la qualité de vie des aînés à cœur. Ils sont prêts à nous aider (...). Si on a besoin d'aide, les parcs sont toujours bien pris soin. De ce côté, ils sont présents » (entrevue no 21).

Le nécessaire renforcement du rôle des élus municipaux à l'amélioration de la qualité de vie des aînés

Sauf pour ce qui est de Tracadie, tant selon les personnes âgées que les intervenants communautaires, l'implication des élus municipaux à l'amélioration de la qualité de vie des aînés pourrait être renforcée. Il n'en demeure pas moins que les enjeux et les défis liés à la gestion socioterritoriale du vieillissement resteraient nombreux à Tracadie, et ce, malgré un progrès observé depuis le renouvellement du conseil municipal.

De mon côté, je suis satisfaite (...). Mais je me demande, à quel point ils [les élus municipaux] sont capables d'en faire plus. On ne peut pas leur demander de faire quelque chose si ce n'est pas dans leurs rôles. Probablement qu'ils ont un budget et qu'ils ne peuvent pas aller plus loin. (Entrevue no. 35)

À Grand-Sault, des aînés ont mentionné apprécier l'implication des élus de Drummond et de Saint-André aux activités organisées par ceux de Grand-Sault. Une telle situation reflète la concertation qui règne entre les élus municipaux de ces trois anciennes localités, un fait qui a d'ailleurs été soulevé lors de notre activité de transfert de données. Le scénario inverse semble prévaloir à Tracadie où les intervenants communautaires ont évoqué qu'il était parfois difficile de collaborer avec les élus municipaux. Quant à Bathurst, les personnes âgées souhaiteraient une implication plus soutenue de la part de leurs élus compte tenu de la forte proportion d'aînés que l'on y retrouve. « Je crois que c'est toujours sur leur conscience, en tout cas je crois que c'est à l'avant, parce que la ville de Bathurst a plus d'aînés qu'elle en a de jeunes. Donc, c'est évident qu'ils [les élus municipaux] devraient porter plus d'attention à cela » (entrevue personne âgée).

Les aînés de Bathurst et de Tracadie constatent une méconnaissance de la part des élus municipaux dans l'identification de leurs besoins, ce qui influencerait négativement sur leur qualité de vie. « D'un point de vue personnel, je n'ai pas vu grand-chose de ce qu'ils ont fait ou font (...). Les personnes âgées ne bénéficient d'aucun traitement de faveur. Je ne pense pas qu'ils soient pris en compte par la ville lorsqu'ils font des projets ou quoi que ce soit » (entrevue personne âgée). « Je ne crois pas qu'il y ait des services fournis pour les personnes âgées » (entrevue personne âgée). Quant aux intervenants communautaires de Saint-Quentin et de Grand-Sault, ils seraient d'avis que leurs élus municipaux s'investissent davantage dans l'organisation d'activités à l'intention des aînés. Il s'ensuit que ces deux localités semblent se démarquer en matière de gestion socioterritoriale du vieillissement imputable en partie au dynamisme des acteurs locaux.

Avenues préconisées en vue de promouvoir le renforcement du rôle des élus municipaux à l'amélioration de la qualité de vie des aînés

Les personnes âgées et les intervenants communautaires de Bathurst ont été particulièrement dubitatifs quant aux recommandations qu'elles avancent à l'égard de leurs élus municipaux. Les aînés souhaiteraient, entre autres choses, qu'un intervenant communautaire les représente au sein du conseil municipal, que le coût des activités qui se déroulent au Centre KC Irving à leur intention et du transport collectif soit revu à la baisse, qu'une partie des taxes foncières soient investies dans les services aux personnes âgées et que les élus s'impliquent en matière de maintien à domicile, de l'apprentissage des nouvelles technologies, de l'aménagement paysager et de la nutrition.

De leur côté, les intervenants communautaires suggèrent qu'un élu municipal puisse représenter les aînés au sein du conseil, qu'il y ait une meilleure concertation entre les intervenants et les élus afin de mieux identifier les besoins des aînés, que le conseil municipal élabore un plan d'action à l'intention des personnes âgées, que les infrastructures mises à leur disposition soient bonifiées, que des repas et des dégustations soient organisés par les élus pour les aînés, que les élus fassent des visites ponctuelles aux personnes âgées qui résident en foyer de soins et qu'ils manifestent une plus grande reconnaissance de leur contribution à la vie communautaire.

L'élaboration d'un plan d'action à l'intention des aînés a également retenu l'attention des intervenants communautaires de Saint-Quentin. Ces derniers proposent aussi que les élus municipaux mettent en place des incitatifs à l'intention des familles afin que celles-ci soient en mesure de maintenir leurs parents âgés à domicile le plus longtemps possible. Enfin, à Tracadie, les aînés apprécieraient que les élus municipaux déploient des mécanismes de gestion de conflits confirmant une fois de plus les problèmes de gouvernance qui semble régner au sein de cette localité.

Discussion

En mettant l'accent sur le rapport qu'entretiennent les aînés à l'égard de leur environnement physique et humain, la gérontologie environnementale apparaît le modèle théorique le plus approprié afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées et, par conséquent, de favoriser leur vieillissement sur place (Aitken et al., 2019). Tant en milieu urbain que rural, la gestion socio-territoriale du vieillissement représente un enjeu fondamental pour les élus locaux afin d'atteindre cet objectif (Kim et Lee, 2020). Cet enjeu est d'autant plus manifeste au Nouveau-Brunswick, la deuxième province la plus vieillissante au Canada, qui se caractérise aussi par la forte dispersion de sa population, la prédominance du fait rural, l'éloignement des localités les unes par rapport aux autres et son caractère bilingue, autant de facteurs qui sont la cause de nombreuses disparités géodémographiques (Simard, 2022).

En l'absence d'une stratégie territoriale du vieillissement, il incombe aux municipalités, dont celles faisant partie du réseau MADA-CADA, de prendre en charge cette gestion territoriale du vieillissement notamment en s'assurant que les équipements et les infrastructures dont elles disposent soient sécuritaires et adaptés aux besoins des aînés. Il s'agit effectivement d'un défi majeur qui s'est dégagé des résultats de notre étude, particulièrement pour les personnes âgées à mobilité réduite. Nous avons également constaté que l'implication des élus municipaux à la gestion socioterritoriale du vieillissement était perçue positivement à Saint-Quentin et, dans une moindre mesure, à Grand-Sault. Par

conséquent, la planification territoriale déployée par les acteurs locaux correspondrait aux besoins des aînés, ce qui inciterait à leur rétention (Boulmier, 2012). À Tracadie, et en particulier dans les anciens DSL, cette planification ne ferait pas l'unanimité chez les différents répondants et encore moins auprès des personnes âgées. Par ailleurs, bien que la ville de Bathurst soit la plus peuplée des quatre cas à l'étude – ce qui laisse présager qu'elle bénéficie davantage de moyens –, la perception qu'ont les intervenants communautaires et les aînés à l'égard de la gestion territoriale du vieillissement semblait plutôt négative, ce qui pourrait être imputable au climat de tension qui semble régner au sein de cette localité. Un tel état de fait contribue à mettre en exergue « les défis importants pour les politiques qui cherchent à concilier le vieillissement de la population et le développement urbain » (Del Barrio et al., 2018 : 7). Par ailleurs, la sécurité des aménagements apparaît comme un enjeu fondamental pour les intervenants communautaires alors que pour les aînés, c'est plutôt la vitesse de la circulation qui pourrait compromettre leur sécurité, deux observations soulignées dans les travaux de Hodge (2008).

Outre ces disparités, des dénominateurs communs ressortent de nos entretiens. Un premier concerne le déneigement, notamment celui des trottoirs, qui poserait un problème souvent récurrent en milieu urbain. De fait, force est de rappeler que leur raison d'être ne se limiterait pas uniquement à une fonction utilitaire (Morales et al., 2018). Selon Chapon et ses collaborateurs (2012 : 93), « ils matérialiseraient à la fois une ouverture vers l'extérieur – un espace de socialisation spontanée ». En deuxième lieu, sauf pour ce qui est de Bathurst, le nombre de parcs apparaît insuffisant et, plus spécifiquement, ceux à l'intention des aînés (Broussy, 2014). Or, en favorisant les échanges et le partage, de tels espaces sont susceptibles de se répercuter positivement sur le tissu relationnel, la dynamique communautaire et le capital social en plus de promouvoir le vieillissement en santé (Chang, 2020; Chapon et al., 2012). Un autre point commun aux quatre cas étudiés porte sur l'accessibilité à l'égard de certains édifices fréquentés par les aînés (club de l'âge d'or, église, etc.). Certaines catégories de personnes âgées, dont celles isolées, qui ne possèdent pas de voiture, à faible niveau de revenu ou encore qui résident en périphérie de la ville, seraient plus affectées que d'autres concernant l'accessibilité par rapport aux services, d'où l'importance d'adapter l'offre commerciale en fonction des différents niveaux de mobilité des aînés (Patte et al., 2022). Pour ces derniers, les distances à parcourir pourraient s'avérer gênantes, un fait également soulevé par différents auteurs (Pagès, 2013). Sauf pour Saint-Quentin, la gestion socioterritoriale du vieillissement, qui, hormis le cas de Tracadie, pourrait faire l'objet d'amélioration, donne lieu à diverses initiatives formelles et informelles visant à accroître le niveau de bien-être des aînés (Barbabella et al., 2019; Simard, 2021). L'isolement de certaines personnes âgées aurait, pour entre autres conséquences, alimenter leur méconnaissance concernant l'existence de certains services, ce qui, par ricochet, en limiterait l'accessibilité (Cao et al., 2019). Ces carences informationnelles ont d'ailleurs été mises en lumière dans le cadre de nos travaux antérieurs (Simard, 2023).

La gestion territoriale du vieillissement représente une condition essentielle au vieillissement sur place. Comme l'évoquent Wiles et ses collaborateurs (2012 : 358), « l'attachement des aînés à l'égard de leur environnement va au-delà du bien-être émotif. Il a des implications d'ordre pragmatique » parmi lesquelles figurent les nombreux éléments de l'environnement humain et bâti. Ces éléments, dont plusieurs concernent l'aménagement et l'accessibilité par rapport aux équipements et aux infrastructures, constituent autant de repères pour les aînés qui souhaitent vivre au sein de leur

milieu le plus longtemps possible (Bigonnesse et Chaudhury, 2020; Mercader-Moyano et al., 2020). Dès lors, la gestion territoriale du vieillissement constitue une responsabilité qui s'ajoute aux nombreuses autres dont doivent s'acquitter les élus municipaux. Si les municipalités faisant partie du réseau MADA-CADA semblent avoir un pas d'avance sur leurs homologues qui n'ont pas adhéré à cette démarche et que l'échelon local doit être privilégié en matière de planification et, plus spécifiquement, de promotion au vieillissement sur place, il n'en demeure pas moins que les municipalités ne disposent pas toujours des leviers et des dispositifs nécessaires afin que les aînés puissent demeurer dans leur milieu le plus longtemps possible. Dès lors, il importe d'adopter une vision plus globale de la gestion socioterritoriale du vieillissement en impliquant aussi les instances régionale et provinciale afin de favoriser une gouvernance multiscalaire et, par conséquent, une pérennisation des résultats (Dansou et Carrier, 2023).

Conclusion

L'aménagement du territoire est une composante incontournable au vieillissement sur place. Pouvoir terminer sa vie au sein de son milieu et de sa communauté représente un souhait exprimé par de nombreuses personnes âgées qui a été largement documenté depuis une vingtaine d'années. Mais pour que ce souhait puisse se réaliser, il importe que les équipements, les infrastructures et les services soient disponibles et accessibles de manière à répondre aux besoins des aînés.

Au Nouveau-Brunswick, une province à dominance rurale, le vieillissement sur place passe notamment par la démarche MADA-CADA. Bien qu'elle possède de nombreuses vertus, les bienfaits de cette initiative s'avèrent limités pour diverses raisons, qu'il s'agisse du sous-financement du programme, de la présence de disparités en ce qui concerne la capacité de mobilisation du milieu, le manque de volonté manifestée par certains élus municipaux, leur marge de manœuvre plutôt réduite, la méconnaissance de l'existence de ce programme, les caractéristiques géographiques liées au territoire, etc. Chien de garde du gouvernement en matière de vieillissement actif et sur place et reconnu son dynamisme, l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick pourrait mettre en place des mesures afin de mieux faire connaître le programme MADA-CADA et inciter l'État à y investir plus de ressources.

Pour pallier ces lacunes, l'initiative MADA-CADA devrait s'inscrire dans une démarche à la fois transversale et plus globale d'aménagement du territoire qui ferait intervenir, à l'échelle régionale, les commissions de services régionaux (CSR) et à l'échelon provincial, le gouvernement du Nouveau-Brunswick. En effet, les CSR apparaissent des acteurs incontournables pour soutenir les municipalités dans leurs démarches en matière de gestion socioterritoriale du vieillissement, ce qui nécessite qu'elles élaborent une stratégie d'intervention qui prendrait en compte les différents enjeux sociaux et territoriaux du vieillissement au sein de leur milieu respectif. La récente réforme municipale du Nouveau-Brunswick représente une occasion favorable afin que les CSR puissent s'investir dans la rétention des personnes âgées. De fait, lors de cette réforme, les CSR se sont vus accorder un volet social et communautaire où des domaines comme la lutte à la pauvreté, les loisirs et le bien-être collectif font maintenant partie de leur mission. Bien évidemment, ce nouveau mandat implique que les CSR disposent des ressources physiques, humaines et matérielles nécessaires au déploiement d'une telle stratégie. Ainsi, les CSR pourraient servir de catalyseur pour les municipalités qui ont entrepris la

démarche MADA-CADA. Étant donné que le conseil administratif des CSR est constitué des différents maires locaux, leur présence autour d'une même table favoriserait sans doute une meilleure circulation de l'information et une intensification des échanges concernant les facteurs imputables aux meilleures pratiques et aux histoires à succès ou au contraire aux leçons apprises sur ce qui contribue à freiner l'initiative MADA-CADA. La confection, sur un horizon de cinq ans, d'un schéma gérontologique d'aménagement, qui serait intégré à la planification stratégique des CSR, pourrait s'avérer un outil précieux afin de promouvoir un vieillissement sur place particulièrement dans les régions rurales.

À l'échelle provinciale, l'élaboration d'une politique territoriale du vieillissement modulée aux réalités locales et régionales semble aussi une avenue à préconiser. Il s'ensuit que les interventions en matière de gestion socioterritoriale du vieillissement sont appelées à s'inscrire dans une perspective de transversalité, une approche de plus en plus prise en compte en développement territorial. La création d'un ministère des Aînés, comme suggérée par plusieurs participants de notre étude, serait inévitablement une piste à explorer afin d'assurer une gouvernance territoriale plus efficace entre les échelons local et régional, ce qui permettrait de maximiser la portée des actions qui en émanent et de faire du Nouveau-Brunswick une province du bien-vieillir.

Remerciements. Cet article a bénéficié du soutien financier du programme « Savoir » du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada.

Bibliographie

- Aida, T., Kiyota, E., Tanaka, Y., et Sawada, Y. (2023). Building social capital with elders leadership through a community hub "Ibasha" in the Philippines and Nepal. *Scientific Reports*, *13*(1), 1–7.
- Aitken, D., Cook, G., et Lawson, A. (2019). Housing options for the future: Older people's preferences and views on villages with care and support. *Health & Social Care in the Community*, *27*(5), e769–e780.
- Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick. (2016). *Guide pour la réalisation de la démarche communauté amie des aînés. Créer un milieu favorisant le plein épanouissement des aînés et le vieillissement actif*. Mouvement mieux-être Nouveau-Brunswick.
- Barbabella, F., Poli, A., et Kostakis, I. (2019). Statut économique et participation sociale : Effets sur la qualité de vie des personnes âgées fragilisées. Une étude transversale en Italie et en Grèce. *Retraite et société*, *81*, 41–64.
- Bigonnesse, C., et Chaudhury, H. (2020). The landscape of "aging in place" in gerontology literature : Emergence, theoretical perspectives, and influencing factors». *Journal of Aging and Environment*, *34*(3), 233–251.
- Blanchet, M. (2013). Le vieillissement des campagnes : éléments d'introduction démographique et géographique. *Gérontologie et société*, *146*, 21–38.
- Boulmier, M. (2012). *Bien vieillir à domicile : enjeux d'habitats, enjeux de territoires*. La Documentation française.
- Broussy, L. (2014). *Dix mesures pour adapter la société française au vieillissement*. Dunod.
- Cao, Q., Dabelko-Schoeny, H. I., et White, K. M. (2019). Age-friendly communities and perceived disconnectedness : The role of built environment and social engagement. *Journal of Aging and Health*, *32*(9), 1–24.
- Chang, P. J. (2020). Effects of the built and social features of urban greenways on the outdoor activity of older adults. *Landscape and Urban Planning*, *204*, 1–24.
- Chapon, P.-M., Renard, F., et Rosales-Montano, S. (2012). Du territoire de vie au territoire décisionnel : Enjeux d'acteurs, enjeux d'échelles et d'organisation. Dans J.-P. Viriot-Durandal, C. Pihet, et P.-M. Chapon (dir.), *Les défis territoriaux du vieillissement* (pp. 91–106). La Documentation française.
- Chaudet, B. (2012). Les territoires du « bien vieillir » au prisme de la mobilité quotidienne des personnes âgées. Dans J.-P. Viriot-Durandal, C. Pihet, et P.-M. Chapon (dir.), *Les défis territoriaux du vieillissement* (pp. 17–30). La Documentation française.
- Chaudhury, H., et Oswald, F. (2019). Advancing understanding of person-environment interaction in later life : One step further. *Journal of Aging Studies*, *51*, 1–9.
- Dansou, D. H., et Carrier, M. (2023). Vers une gouvernance collaborative comme levier d'adaptation de la population et son cadre de vie aux changements climatiques. Étude comparée de deux communes au Bénin. *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, *46*(2), 19–29.
- Del Barrio, E., Marsillas, S., Buffel, T., Smetcoren, A.-S., et Soncho, M. (2018). From active aging to active citizenship : The role of (age) friendliness. *Social Sciences*, *7*(8), 1–16.
- Dufaux, F., et Philibert, P. (2013). *Justice spatiale et politiques territoriales*. Presses universitaires de Paris Ouest.
- Dugas, C. (2022). *Aménagement, développement et environnement au Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- Dumont, G.-F. (2018). Les ressorts du développement local. *Futuribles*, *427*, 27–40.
- Gonyea, J. G., et Hudson, R. B. (2015). Emerging models of age friendly communities : A framework for understanding inclusion. *Public Policy and Aging Report*, *25*, 9–14.
- Greenfield, E. A., Black, K., Buffel, T., et Yeh, J. (2019). Community gerontology : A framework for research, policy, and practice on communities and aging. *The Gerontologist*, *59*(5), 803–810.
- Gucher, C. (2013). Le Vieillissement des populations et des territoires au prisme d'une ruralité transformée. *Gérontologie et société*, *146*, 11–20.
- Hodge, G. (2008). *The geography of aging: preparing communities for the surge in seniors*. McGill-Queen's University Press.
- Jahan, F., et Leclair, M. (2010). *Le Projet gérontologique territorial : Un défi pour les élus locaux. Guide pour le penser et le formaliser*. Erès.
- Jodelet, D. (1994). Les représentations sociales : Un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (pp. 47–78). Presses universitaires de France.
- Kelley, J. A., Dannefer, D., et Al Marsaweh, L. I. (2018). Addressing Erasure, Microfication and social change: Age-friendly initiatives and environmental gerontology in the 21st century. Dans T. Buffel, S. Handler, et C. Phillipson (dir.), *Age-friendly cities and communities : A global perspective* (pp. 66–87). Policy Press.
- Kendig, H. (2003). Directions in environmental gerontology: A multidisciplinary field. *The Gerontologist*, *43*(5), 611–615.
- Kim, S.-K., et Lee, J. (2020). Indoor and outdoor environmental determinants on the perceived housing affordability for senior households. *Indoor and Built Environment*, *29*(3), 331–342.
- Klein, A. (2018). *Vieillesse, innovation et territoire. Le cas de l'île de la Réunion*. L'Harmattan.
- Lacquement, G., et Chevallier, P. (2016). Capital territorial et développement des territoires locaux. enjeux théoriques et méthodologiques de la transposition d'un concept de l'économie territoriale à l'analyse géographique. *Annales de géographie*, *711*, 490–518.
- Lawton, P. (1986). *Environment and ageing*. Center for Study of Ageing.
- Lord, S., Boutas, A., Benetti, C., et Negron-Poblete, P. (2020). Vieillir chez soi dans la diversité des habitats de Montréal. Une opportunité d'innovation pour l'aménagement des quartiers? *Enfances, Familles, Générations*, *36*. <https://journals.openedition.org/efg/10799>.
- Lord, S., Negron-Poblete, P., Joy, M., et Levasseur, M. (2024). *Vieillir et prendre sa place dans la diversité de son quartier. Mieux comprendre et intervenir sur les dynamiques d'exclusion des quartiers pour les aînés d'ici et d'ailleurs*. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.
- Mercader-Moyano, P., Flores-Garciab, M., et Serrano-Jiménez, A. (2020). Housing and neighbourhood diagnosis for ageing in place : Multidimensional assessment system of the built environment (MASBE). *Sustainable Cities and Society*, *62*, 1–10.
- Ministère du Développement social. (2025). Programme de reconnaissance des collectivités amies des aînés du Nouveau-Brunswick. <https://soutiensocialuxnb.ca/fr/program/programme-de-reconnaissance-des-collectivites-amies-des-aines-du-nouveau-brunswick>.
- Mintzberg, H. (1994). *Grandeur et décadence de la planification stratégique*. Dunod.

- Morales, E., Guérette, A., Lamontagne, A., et Gauthier, V. (2018). L'accessibilité urbaine en hiver et l'état des trottoirs. Dans S. Lord et D. Piché (dir.), *Vieillesse et aménagement. Perspectives plurielles* (pp. 211–226). Presses de l'Université de Montréal.
- Nader, B. (2012). Perception, appropriation et représentations des territoires de vie des 75 ans et plus dans le XIVE arrondissement parisien : L'apport des Cartes mentales. Dans J.-P. Viriot-Durandal, C. Pihet, et P.-M. Chapon (dir.), *Les défis territoriaux du vieillissement* (pp. 47–68). La Documentation française.
- Negron-Poblete, P. (2012). Introduction. Dans P. Negron-Poblete et A.-M. Séguin (dir.), *Vieillesse et enjeux d'aménagement. Regards à différentes échelles* (pp. 18–25). Presses de l'Université du Québec.
- Organisation mondiale de la santé. (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*. Vieillesse et qualité de vie, santé familiale et communautaire.
- Pagès, A. (2013). Des figures de pauvreté aux formes d'accompagnement de vieillir en milieu agricole et rural. *Gérontologie et société*, **146**, 57–72.
- Paris, M., et Garon, S. (2020). La gouvernance collaborative comme un prisme conceptuel pour comprendre le programme Ville-amie des aînés au Québec : Étude de quatre cas contrastés. *Revue canadienne de politique sociale*, **80**, 50–71.
- Patte, M., Chaix, B., Gerber, P., Klein, O., Perchoux, C., et Vallée, J. (2022). Environnement résidentiel et vieillissement en santé: le rôle de l'activité physique et de la participation sociale. *Canadian Journal on Ageing / La Revue canadienne du vieillissement*, **41**(3), 348–362.
- Petitot, C., Beard, J., Kalache, A., Plouffe, L., Cox, J., Powell, S., et Thahrat, A.-M. (2010). Vers des environnements-amis des aînés. *Gérontologie et Société*, **32**, 229–242.
- Simard, M. (2015). Quelques jalons en vue de l'élaboration D'une politique territoriale du vieillissement au nouveau-Brunswick. *Vie et vieillissement*, **12**(3), 33–41.
- Simard, M. (2021). Les stratégies organisationnelles déployées par les aînés en vue d'atténuer les effets de l'érosion des services de proximité en milieu rural fragile et leur contribution au renforcement des capacités. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, **44**(3), 139–149.
- Simard, M. (2022). La réforme municipale au nouveau-Brunswick: Ses impacts Sur le développement territorial. *Revue Organisations et territoires*, **31**(1), 99–110.
- Simard, M. (2023). Promouvoir le vieillissement Sur place par le renforcement des capacités des aînés : une étude de cas longitudinale en Acadie du nouveau-Brunswick au cours de la période 2014-2021. *Revue d'études du Nouveau-Brunswick*, **15**(2), 1–30.
- Simard, M., et Paris, M. (2024). Splendeur et misère à la mise en place de la démarche MADA-CADA en milieu minoritaire francophone: Une analyse longitudinale à partir du modèle de renforcement des capacités. Le cas de Tracadie au nouveau-Brunswick. *Francophonie d'Amérique*, **58**, 13–50.
- Simard, M., et Paris, M. (2025). Quand les capacités, la gouvernance et la langue constituent des obstacles à un projet de développement territorial en contexte minoritaire. Le cas de la démarche MADA-CADA à Bathurst. *Minorités linguistiques et sociétés/Linguistic Minorities and Society*, **24**, 1–19.
- Statistique Canada (1981). Divisions et subdivisions de recensement. Populations, logements privés occupés, ménages privés, familles de recensement dans les ménages privés. Dans *Certaines caractéristiques. Nouveau-Brunswick*. Statistique Canada.
- Statistique Canada (2021). *Recensement de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.
- Wahl, H.-W., Iwarsson, S., et Oswald, F. (2012). Aging well and the environment: Toward an integrative model and research agenda for the future. *The Gerontologist*, **52**(3), 306–316.
- Wahl, H.-W., et Weisman, G. D. (2012). Environmental gerontology at the beginning of the new millennium : Reflections on its historical, empirical, a theoretical development. *The Gerontologist*, **43**(5), 616–627.
- Wiles, J. L., Leibing, A., Guberman, N., Reeve, J., et Allen, R. E. S. (2012). The meaning of "aging in place" to older people. *The Gerontologist*, **52**(3), 357–366.